

Page de garde de la fiche de données de sécurité

Identification du produit:

Nom commercial	GRAISSE MARINE, 400 GR. CARTUSE
Motif de l'utilisation	Graisse
UFI	RXJ0-R1P1-000W-56U7
Numéro d'article	LUB11402

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

Fournisseur: TELL's Power AG
Bahnhofweg 2 + 4
CH-6405 Immensee

Téléphone: 041 850 77 44

E-Mail : info@tellopower.ch

Numéro d'urgence national: **145** (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en français, allemand et italien)

Informations destinées aux utilisateurs :

Section 1 Réservé aux professionnels

Section 13 Ne pas jeter les emballages entièrement vides avec les ordures ménagères. Les emballages doivent être recyclés. Traitez les résidus de produits et les emballages non vidés comme des déchets dangereux. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer les récipients non nettoyés, découper ou souder. Éliminer les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE dans un centre d'élimination agréé, en indiquant un numéro de code de déchet conformément à la décision 2000/532/CE. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales. réglementations en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Suisse : éliminer l'emballage entièrement vide avec les déchets urbains. Les récipients partiellement vides doivent être retournés au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Section 15 Ce produit ne peut être vendu qu'à des utilisateurs professionnels.

Fiche de données de sécuritéCette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de:
SIMDUT canadien 2015, OSHA 2012**Marine Trailer Wheel Bearing Grease**

Date de révision 11-Sep-2020

Remplace la date du 10 juin 2020

Numéro de révision 2.01

1. Identification**étiquette d'un produit****Nom du produit** Marine Trailer Wheel Bearing Grease**Autres moyens d'identification****Code(s) de produit** 11397, 11402, 11404, 11406, 11407, 11408, 11409
Synonymes Aucun**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation****Utilisation recommandée** Graisse lubrifiante
Restrictions d'utilisation Pas d'information disponible**Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Highline Warren LLC
4500, chemin Malone
Memphis, Tennessee 38118
États-Unis
901-437-8615**Numéro d'urgence****Téléphone d'urgence ChemTel** 1-800-255-3924
Téléphone d'urgence international +01-813-248-0585**2. Identification des dangers****Classification**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**
Avertissement**Mentions de danger**
Provoque une grave irritation des yeux**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation
Porter une protection oculaire/ faciale

Conseils de prudence - Réponse

Les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Les autres informations

Peut être nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une légère irritation de la peau.

Toxicité aiguë inconnue

N'est pas applicable

3. Composition/informations sur les composants

Substance

N'est pas applicable.

Mélange

Nom chimique	n ° CAS	Poids-% secret	commercial 2,5-5
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	471-34-1		
Dodécylbenzènesulfonate de calcium 2,5-5 *Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial.	26264-06-2		

Commentaires sur les ingrédients

Ce produit est une graisse complexe de sulfonate de calcium à base d'huiles minérales. Les huiles minérales du produit contiennent <3% d'extrait de DMSO (IP 346).

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation

Retirer à l'air frais.

Lentilles de contact

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Ne frottez pas la zone affectée. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Laves la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appelez un médecin.

Autoprotection du secouriste

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Sensation de brûlure.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. CO₂, produit chimique sec, sable sec, mousse anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau solide car il pourrait disperser et propager le feu.

Dangers d'exposition particuliers en cas d'incendie

Dangers spécifiques liés au produit chimique Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Produits de combustion dangereux La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des gaz de toxicité variable tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, divers hydrocarbures, les aldéhydes et la suie. Ceux-ci peuvent être très dangereux s'ils sont inhalés dans des espaces confinés ou à forte concentration.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

précautions personnelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les autres informations Reportez-vous aux mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est possible en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ramasser avec du sable ou un autre matériau absorbant non combustible et placer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure.

Prévention des risques secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant scrupuleusement les réglementations environnementales.

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation en toute sécurité Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Considérations générales d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et une protection oculaire/faciale. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle**Les limites d'exposition**

Nom chimique	VLE ACGIH	PEL OSHA	NIOSH IDLH

Carbonate de calcium (CaCO ₃) 471-34-1	Pas de données disponibles	-	TWA: 10 mg/m ³ de poussière totale TWA: 5 mg/m ³ de poussière respirable
---	----------------------------	---	---

Nom chimique	Alberta	Colombie britannique	Ontario	Québec
Carbonate de calcium (CaCO ₃) 471-34-1	TWA : 10 mg/m ³			TWA : 10 mg/m ³

Directives d'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO c. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle



Protection des mains Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. S'assurer que le temps de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur de gants pour obtenir des informations sur le temps de rupture de gants spécifiques

Protection des yeux/du visage Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée par NIOSH/MSHA doit être portée. Une protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Considérations générales d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et une protection oculaire/faciale. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique Semi-solide
Apparence Pas d'information disponible
Couleur vert
Odeur Pas d'information disponible
Seuil olfactif Pas d'information disponible

Propriété Valeurs
pH
Point de fusion / point de congélation
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition
point de rupture > 150 °C / > 302 °F
Taux d'évaporation
Inflammabilité (solide, gaz)

Remarks • Method

Pas d'information disponible
Pas d'information disponible
Pas d'information disponible
A base d'huiles de base
Pas d'information disponible
Pas d'information disponible

Limite d'inflammabilité dans l'air		Pas d'information disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas de données disponibles	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas de données disponibles	
La pression de vapeur		Pas d'information disponible
Densité de vapeur		Pas d'information disponible
Densité relative		Pas d'information disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants		Pas d'information disponible
Coefficient de partage		Pas d'information disponible
La température d'auto-inflammation		Pas d'information disponible
température de décomposition		Pas d'information disponible
Viscosité cinématique		Pas d'information disponible
Viscosité dynamique		Pas d'information disponible
Les autres informations		
Propriétés explosives	Aucun dans des conditions normales d'utilisation	
Propriétés oxydantes	Pas d'information disponible	
Teneur en COV (%)	0,12	
Densité liquide	< 1000 kg/m ³ à 25 °C / 77 °F	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Réactivité Stable.

Stabilité chimique

La stabilité Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation hasardeuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles Agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Information produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique pour la substance ou le mélange n'est disponible. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Lentilles de contact Aucune donnée d'essai spécifique pour la substance ou le mélange n'est disponible. Provoque une grave irritation des yeux. (basé sur les composants). Peut causer des rougeurs, des démangeaisons et des douleurs.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique pour la substance ou le mélange n'est disponible. Peut provoquer des irritations. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut être nocif en cas de contact avec la peau.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique pour la substance ou le mélange n'est disponible. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Peut causer des rougeurs et des larmoiements aux yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document GHS .

ATEmix (voie orale) 5 055,50 mg/kg
ATEmix (cutanée) 2 405,70 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

N'est pas applicable.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de calcium (CaCO ₃) 471-34-1	= 6450 mg/kg (rat)	-	-
Calcium dodécylbenzènesulfonate 26264-06-2	4445 mg/kg (rat)	-	-

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation cutanée Peut provoquer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification basée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Écotoxicité L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacé
Calcium dodécylbenzènesulfonate 26264-06-2	-	10.8ÿ: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 statique	-	-

Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Mobilité

Mobilité dans le sol Après libération, s'adsorbe sur le sol.

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Autres effets indésirables

Autres effets indésirables Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

Les autres informations Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

14. Informations sur les transports

POINT

Non réglementé

TMD

Pas d'information disponible

MEX

Pas d'information disponible

OACI (air)

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

DEBARASSON

Non réglementé

ADR

Non réglementé

ADN

Non réglementé

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlementations internationales-

**Le Protocole de Montréal sur
Substances appauvrissant la couche d'ozone
Couche** N'est pas applicable

**La Convention de Stockholm sur
Organismes polluants persistants** N'est pas applicable

La Convention de Rotterdam N'est pas applicable

Inventaires internationaux

TSCA Conforme
DSL/NDL Conforme
EINECS/ELINCS -
ATTEINDRE Contacter le fournisseur pour l'état de conformité de l'inventaire
ENCS -
CEISC Conforme
KECL Conforme
PICCS Conforme
AICS Conforme
NZIoC Conforme
ITSCI -

Légende

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques

DSL/NDL - Liste canadienne des substances intérieures/Liste extérieure des substances

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

REACH - Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (CE 1907/2006)

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

TSCI - Inventaire des substances chimiques de Taïwan

Règlementations fédérales américaines

LEP 313 Section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Catégories de danger SARA 311/312 Si ce produit répond aux critères de déclaration EPCRA 311/312 Tier à 40 CFR 370, se référer à la section 2 de cette fiche signalétique pour les classifications appropriées. En vertu des réglementations modifiées au 40 CFR 370, les rapports EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devront être cohérents avec les classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau) Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - À signaler Quantités	CWA - Polluants toxiques CWA	Polluants prioritaires CWA - Dangereux	Matières
Calcium dodécylbenzènesulfona te 26264-06-2	1000 livres	-	-	X

CERCLE Ce matériau, tel qu'il est fourni, contient une ou plusieurs substances réglementées comme substances dangereuses en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	QR pour les substances dangereuses	Extrêmement dangereux QR des substances	Quantité à déclarer (RQ)
Calcium dodécylbenzènesulfonate 26264-06-2	1000 livres	-	RQ 1000 lb RQ final RQ 454 kg RQ final

Réglementations des États américains**Proposition 65 de la Californie**

AVERTISSEMENT Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris ceux répertoriés ci-dessous, qui sont [sont] connus de l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Naphtalène 91-20-3 (<0,1 %)	Cancérogène

Réglementations américaines sur le droit à l'information**Réglementations des États américains**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Calcium dodécylbenzènesulfonate 26264-06-2	X	X	X

Informations sur l'étiquette de l'US EPA

Numéro d'enregistrement de pesticide EPA Sans objet

16. Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
SGS	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

Légende ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Principales références bibliographiques et sources de données utilisées pour compiler le SDS

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)
 Agence américaine de protection de l'environnement Base de données ChemView
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement)
 Niveau(x) indicatif(s) d'exposition aiguë (AEGL(s))
 Agence américaine de protection de l'environnement Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides
 Agence américaine de protection de l'environnement High Production Volume Chemicals Food Research Journal

Base de données sur les substances dangereuses

Base de données internationale uniforme d'informations chimiques (IUCLID)

Classification SGH du Japon

Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)

ChemID Plus de la Bibliothèque nationale de médecine (NLM CIP)

Base de données PubMed de la Bibliothèque nationale de médecine (NLM PUBMED)

Programme national de toxicologie (NTP)

Classification chimique et base de données d'information de la Nouvelle-Zélande (CCID)

Organisation de coopération et de développement économiques Publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les produits chimiques à haut volume de production

Ensemble de données d'information sur le filtrage de l'Organisation de coopération et de développement économiques

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la santé

Date de révision 11 sept. 2020

Note de révision Avis Sections FDS mises à jour. 15.

de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité